



Caulnes

BULLETIN MUNICIPAL

Octobre 2013 - N° 99



Création d'un terrain de football en gazon synthétique

Les très bonnes conditions climatiques de cet été ont permis à l'Entreprise SPARFEL de livrer, dans les temps prévus, la pelouse en gazon synthétique.

Ci-dessus le groupe des 5-10 ans, fort de près de 50 enfants (dont 1 fille), venant de tout le territoire de la Communauté de Communes de Caulnes et de la Commune d'Yvignac-la-Tour.

Un grand merci aux adultes qui, bénévolement, encadrent chaque semaine, le mercredi, le vendredi et le samedi les 130 licenciés au groupement de jeunes.

Départ de l'Abbé Michel ETIENNE

Arrivé en septembre 2005, l'Abbé Michel ETIENNE a passé 8 années parmi nous. Il a quitté les cantons de Caulnes et Broons le 13 septembre 2013 pour prendre sa retraite à Plouguenast, au service de la zone de Loudéac.

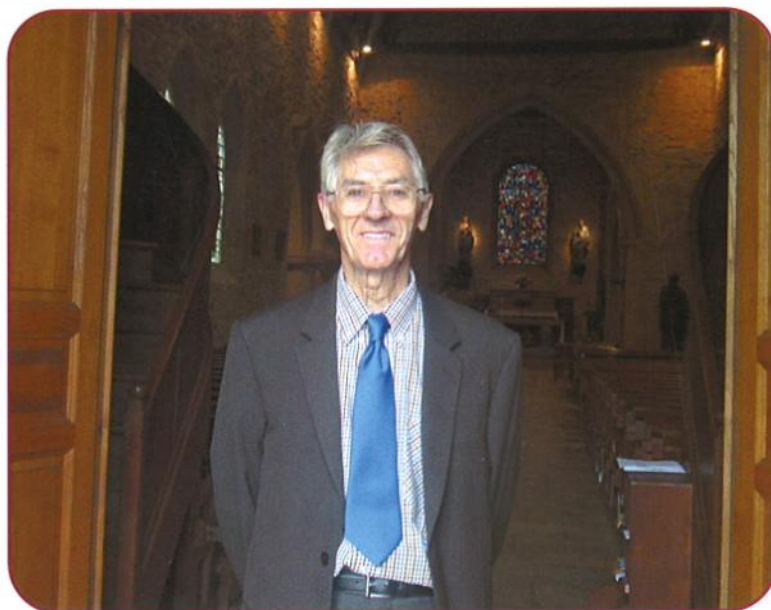
Nous le remercions pour tous les services rendus pendant ces 8 années et nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite.



Arrivée de l'Abbé Roland GAULTIER

Depuis le 29 septembre 2013, l'Abbé Roland GAULTIER est le nouveau prêtre de la Commune. Il assurera la fonction de "modérateur de la charge pastorale des paroisses de Caulnes et de Broons" pendant 2 ans.

Nous lui souhaitons la bienvenue pour un "ministère heureux" parmi nous.



L'édito	p. 3
Informations municipales	p. 5
Urbanisme	p. 10
Etat civil	p. 11
Informations générales	p. 13
Vitrine	p. 14
Journal de l'école	p. 15
ALSH - Lycée agricole	p. 17
Maison de retraite	p. 18
Vie des associations	p. 19

Journal d'informations trimestriel gratuit
distribué à toutes les familles de la commune.

Directeur de la publication :
M. CHALOIS Jean-Louis, Maire.

Rédaction, mise en page et photos :
Mairie de Caulnes.

Membres de la Commission Informations -
Communication : Mesdames SECARDIN-OUICE, BIHAN,
BERHAULT,
LEBRETON, BRIGNON.
Messieurs, RAGOT, FRÈRE, DUPAS, MURGALÉ, ROMAIN.

Agent Administratif référent : Madame BUCHON

Impression : Imprimerie Mévennaise - St-Méen.

Tirage : 1200 exemplaires sur papier mat 90g.

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Le mandat municipal qui va se terminer au mois de mars 2014 sera marqué par un dernier investissement d'importance pour la commune et la communauté de communes avec la **réalisation d'un terrain de football en gazon synthétique**.

Ce projet a été voté à l'unanimité des élus municipaux après réflexion, visite d'autres terrains, et surtout après concertation avec le club du Rance Football et particulièrement avec les encadrants du groupement de jeunes. Par contre dans la population de Caulnes, on a bien senti que ce projet faisait débat, pour une raison tout à fait compréhensible à savoir qu'il représente une dépense importante pour un équipement de loisir.

A l'origine de la décision, il y a ce constat :

A Caulnes, le football rassemble 9 équipes de jeunes, 3 équipes seniors et une équipe de vétérans.

En additionnant les temps des compétitions et les temps d'entraînement de chacune des équipes, le nombre d'heures d'utilisation est très largement supérieur à ce que les deux pelouses pouvaient supporter sans se dégrader. Trois solutions pouvaient être envisagées :

➤ créer un troisième terrain en herbe = impossible faute de place.

➤ délocaliser le football des jeunes = comment ? où ? Les encadrants des jeunes ne le souhaitent pas et pour une meilleure organisation ils voulaient un regroupement sur un seul site.

➤ rénover le terrain d'honneur en le mettant aux normes et en passant au gazon synthétique.

Cette dernière solution a été choisie par les élus car un terrain avec un gazon synthétique présente beaucoup d'avantages comme le montre le tableau ci-dessous :

	Ancien terrain en herbe	Nouveau terrain synthétique
Entretien régulier	<ul style="list-style-type: none"> • Tonte chaque semaine • Remise en état chaque lundi matin • Aérateur toutes les 2 semaines • Traitement mauvaises herbes (2 passages/année) • Apport engrais 4 fois/an • Arrosage quasi permanent pendant l'été • Traçage du terrain chaque semaine 	Passage d'un balai chaque semaine. Durée de l'opération : 1 heure 1/2
Entretien annuel en fin de saison	Réfection de la pelouse exécutée par un prestataire : 4 000 €	Maintenance exécutée par un prestataire : 4 000 €
Utilisation du terrain	8 à 10 heures maximum par semaine En cas de pluies abondantes : arrêt	50 heures par semaine par tous les temps
Garantie après création	1 an	8 ans Bien entretenue, une pelouse synthétique a une durée de vie de 20 à 25 ans.

Une fiche chiffrée de toutes ces opérations sera présentée au Conseil Municipal à la fin du mois d'octobre.

Il faut noter aussi que le choix d'une pelouse synthétique s'est appuyé sur les deux constatations suivantes :

- L'investissement est en adéquation avec le rajeunissement de la population de la communauté de communes, un rajeunissement qui engendre des besoins nouveaux en qualité et en quantité.
- Le lycée agricole, de par sa proximité, pourra l'utiliser.

Coût de l'opération :

Il sera de l'ordre de 630 000 € HT tout compris (sol sportif, main courante, pare ballons, buts, clôture de protection, éclairage, espaces verts, maîtrise d'œuvre, missions de contrôle...).

Plan de financement :

➤ Subvention

Région =	100 000 €
Département - Contrat de territoire =	75 600 €
Fédération Française de Football =	30 000 €
Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) =	Décision au mois de novembre (30 000 à 50 000 € ?)
Fonds de concours de la Communauté de Communes =	non déterminé à ce jour

➤ **Commentaires sur les subventions et le fonds de concours communautaire :**

- Il y a encore 3 ans le subventionnement du CNDS aurait été acquis automatiquement pour un montant de 60 à 100 000 euros. Aujourd'hui il est fort probable que nous n'aurons rien.

- Les pelouses synthétiques se généralisent. L'entreprise SPARFEL qui a réalisé la nôtre avait 9 terrains à faire cet été, 8 en gazon synthétique, 1 en gazon naturel. On peut penser que très rapidement la région va diminuer sa participation, voire la supprimer compte tenu de l'augmentation des demandes.

- Un fonds de concours a été sollicité auprès de la Communauté de Communes. Cet équipement sportif d'extérieur «nouvelle génération» répond à un besoin qui n'est pas que communal. En effet le groupement de jeunes accueille les jeunes de toutes les communes de la Communauté de Communes. Il est donc structuré et organisé au niveau communautaire. Les équipes seniors et vétérans comportent aussi dans leurs rangs des joueurs domiciliés dans les autres communes de la communauté.

Dans l'avenir, avec des subventions qui évolueront à la baisse, il est évident que ce genre d'équipement onéreux ne pourra être porté, qu'au niveau des communautés de communes, comme la salle omnisports il y a presque 20 ans et le terrain d'athlétisme de Plumaugat cette année, sur la base d'un terrain synthétique par communauté.

Je ne voudrais pas terminer ce développement sur le football **sans rendre hommage** au travail effectué, chaque semaine, par les personnes qui encadrent, bénévolement, les 130 jeunes du groupement. Grâce à eux, c'est un service qui est proposé gratuitement aux familles des «apprentis footballeurs».

De la même manière je voudrais **remercier le groupe de volontaires** qui s'est spontanément mis en place, bénévolement, pour redonner un peu d'éclat au bloc vestiaires/sanitaires/buvette (lessivage, peinture, petites réparations...) afin de le mettre en peu plus en harmonie avec le coup d'œil du terrain neuf.

En bref :

■ Maison de retraite :

Le choix des entreprises retenues pour la construction de la nouvelle maison de retraite a été fait lors de la commission qui s'est réunie le 7 octobre 2013. Les travaux de terrassement devraient commencer fin novembre ou début décembre 2013. Le chantier est prévu se dérouler sur une période de 24 mois.

■ Voirie définitive des lotissements :

- Résidence de la Vallée Haut = réalisée
- Résidence du Fougeray = en cours. Fin des travaux prévue pour fin octobre/début novembre.
- Résidence des Chênes = travaux à partir du 12 novembre 2013.

■ Déviation de l'agglomération de Caulnes

Le Conseil Général est en attente actuellement de l'arrêté préfectoral fixant les prescriptions environnementales.

Dès réception de ce document, le Président du Conseil Général signera un arrêté ordonnant l'opération.

Ensuite la commission communale d'aménagement foncier se réunira afin de préparer, avec le géomètre expert choisi, le classement des terres qui se déroulera durant l'hiver (meilleure période pour cette opération).

Parallèlement le service des affaires foncières du Conseil Général a déjà procédé à des acquisitions directes, à l'amiable, pour des terrains situés sous l'emprise de la déviation.

*Au nom du Conseil Municipal
Bien cordialement,*

**Jean-Louis CHALOIS
Maire de CAULNES**

INFORMATIONS MUNICIPALES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance publique du
28 Mai 2013**

Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,
SECARDIN-OUICE Christelle, RAGOT Joseph, FRERE Henri,
LEBRETON Pierrette, DUPAS André, Adjoints au Maire.
BERHAULT Marylène, BIHAN Germaine, BOUGAULT Patricia,
BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, GUERIN Hubert,
GUILLEMOT Marie-Paule, MAILLARD Louis, MURGALE
Gérard, NOGUES Jean-Yves, RENAULT Sandra, SEROT
Laurence.

Pouvoir : Jean-Paul DESRIAC a donné pouvoir à Jean-Yves
NOGUES.

ECOLE ELEMENTAIRE : salle informatique – raccordement électrique pour 15 ordinateurs.

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'Entreprise
DESRIAC pour un montant HT de 4 433.93 euros.

INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE A Mr LE COMPTABLE DU TRESOR A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2013.

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 rela-
tif aux indemnités allouées par les communes pour la
confection des documents budgétaires

DECIDE :

- de demander le concours du Comptable du Trésor
pour assurer des prestations de conseil et d'accor-
der l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an.

VOIRIE – Marché EUROVIA – lancement de la 2^{ème} tranche.

Vu le marché signé avec l'entreprise EUROVIA,

Le Conseil Municipal,

- Demande au Cabinet TECAM, Maître d'œuvre de
l'opération, de donner l'ORDRE DE SERVICE pour
la tranche conditionnelle n° 2. (Lotissement Vallée
Haut – Lotissement les Chênes).

VENTE ANCIENNE TRESORERIE DE CAULNES – modifica- tion de la délibération 2013/03/02 – prix de vente net vendeur : 200 400 euros

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que
le bâtiment de l'ancienne trésorerie a été vendu à
Monsieur et Madame Christian MARCADE, AXA
ASSURANCES, pour la somme de 202 000 euros net
vendeur.

Cependant, après la signature du compromis de
vente, et avant la signature définitive de l'acte notarié,
Une dégradation de l'étanchéité sur une surface
d'environ 20 m² sur la toiture-terrasse a été signalée.
Celle-ci se situait sur une partie non visible lors de la
visite.

Le Conseil Municipal, après avoir pris l'avis juridique
de Maître LEPINE, Notaire :

- Accorde une remise de 1 600 euros correspondant
au coût de la réparation, et fixe le prix net vendeur à
200 400 euros.

**Séance publique du
7 Juin 2013**

Absents excusés : Jean-Paul DESRIAC, Marylène BERHAULT,
Sandra RENAULT.

TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE – ATTRIBUTION DU MARCHE (PROCEDURE ADAPTEE) – Société SPARFEL – 531 624.20 euros HT (terrain + traitement de sol éven- tuel).

Vu les trois propositions analysées et le classement
proposé :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Suit le classement proposé et choisit la Société
SPARFEL – **solution de base – pour un montant
HT de 531 624,20 euros HT.**
- Diffère sa décision concernant la clôture du site,
dans l'attente de connaître le montant des différents
financements (FAFA, Cté de Communes, CNDS...).

AFFAIRES DIVERSES – PROPRIETE BESREST rue de la Ville Chérel cadastrée n°138 – droit d'accès par le parking communal situé derrière le bâtiment communautaire -

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un
acheteur est intéressé par la propriété BESRET
cadastrée n° 138 rue de la Ville Chérel et que celui-ci
demande la création d'un accès par le parking situé
derrière le bâtiment communautaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Autorise la création d'un accès voiture par le parking
communal, aux frais de l'acheteur.

INFORMATIONS

- *Par arrêté Préfectoral, le Syndicat de Gestion du Collège de
Broons est dissous à effet du 31 décembre 2013.*

**Séance publique du
4 Juillet 2013**

Absente excusée : Marylène BERHAULT

SUBVENTIONS 2013 – Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes pour l'année 2013 :

Comité des Fêtes	2 000.00
Aide à domicile en milieu rural	300.00
Pêcheurs Haute Rance	305.00
Rance football club	2 000.00
Protection civile Broons-Caulnes	50.00
Amicale des chasseurs	305.00
Amicale sapeurs pompiers	1 220.00
Comice agricole	1 187.50
Kiwanis Dinan	100.00
ADIMC Plérin (moteurs cérébraux)	50.00
Association Croix d'Or secteur Broons	50.00
CAUE 22	240.20
Prévention routière	30.00
Mission locale	1.33 x 2402 = 3 194.66
PEP pupilles de l'enseignement public	50.00
ADAPEI	50.00
GJPYC GROUPE JEUNES FOOT	1 201.00
Fonds Solidarité Logement (Conseil Général)	341.50
CLIC Pays de Dinan	20.00
Théâtre Caulnes les Loufoques	100.00

RESIDENCE LES MOISSONS AU 1^{ER} JUILLET 2013

Le Conseil Municipal, fixe comme suit les loyers de la Résidence des Moissons applicables à compter du 1^{er} juillet 2013 :

Logements	LOYER MAXI AUTORISE en 2013 (logements conventionnés avec l'Etat).
T1 bis	195.76
T3	289.00
T4	345.10

LOYERS RUE VALAISE AU 1^{ER} OCTOBRE 2013

Vu l'indice de référence des loyers du 1^{er} trimestre 2013 (+1.54 %), les loyers s'élèvent à compter du 1^{er} octobre 2013 comme suit :

LOGEMENT	Au 1 ^{er} octobre 2013
Grand logement RDC	320.89
Petit logement étage	179.39
Grand logement étage	461.55

**PERSONNEL COMMUNAL - GROUPE SCOLAIRE –
garderie matin et soir, surveillance cour du midi, ALSH du
mercredi – Création d'un poste ADJOINT TECHNIQUE
2^{ème} classe du 3 Septembre 2013 au 4 juillet 2014 –
horaires variables**

Vu les besoins à la garderie, surveillance de cour le midi, ALSH du mercredi,

Le Conseil Municipal

- Décide la création d'un poste d'ADJOINT TECHNIQUE 2^{ème} CLASSE (horaires variables) du 3 Septembre 2013 au 4 juillet 2014.

**TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE – financement
par la Communauté de Communes – création d'une
commission mixte d'élus.**

Afin d'étudier un financement par la Communauté de Communes du terrain de football synthétique, il est créé une commission mixte composé de 5 élus communautaires et de 5 élus communaux.

Le Conseil Municipal propose, pour la commune :

- Monsieur le Maire
- Henri FRERE, Adjoint au Maire
- Dominique BRIAND, Conseiller Municipal
- Hubert CHOLET, Conseiller Municipal
- Marie-Paule GUILLEMOT, Conseillère Municipale.

TARIFS COMMUNAUX - applicables au 1er Septembre 2013

SERVICES		
DROITS DE PLACE		
Marché	Au mètre linéaire	0.50
TENNIS	Carte individuelle	42.00
	Carte jeune 10.18	21.00
	Heure	6.20
	Semaine	21.00
PHOTOCOPIES	Format simple – 1 face	0.35
	Format simple – 2 faces	0.45
	Format double – 1 face	0.60
	format double - 2 faces	0.80
RESTAURANT SCOLAIRE	Enfant Scolarisé Caulnes et Saint Jouan de l'Isle	2.71
	½ tarif pour le 3 ^{ème} (4 ^{ème} enfant gratuit)	1.35
	Communes ext (prix de revient depuis le 9.05)	4.44
	Enseignant	5.00
	Passager	8.50
TRANSPORT SCOLAIRE	Par enfant et par trimestre	30.80
	A partir du 3 ^{ème} enfant	15.40
CONCESSIONS CIMETIERE	15 ans	53.00
	30 ans	100.00
	50 ans	180.00
CAVE URNE	15 ans	170.00
	20 ans	220.00
	30 ans	340.00
COLUMBARIUM	10 ans	213.00
	15 ans	319.00
	20 ans	425.00
	30 ans	637.00
	Dispersion des cendres	25.00
TAXE RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT		686.00

GARDERIE	
Matin	1.32
Soir	2.38
	2.98
Matin et soir	2.74
	3.46
Gratuit à partir du 3^{ème} enfant	

MAISON DES ASSOCIATIONS	
Repas de famille	105.00
Vin d'honneur	53.00

PONT BASCULE	
Coop de Broons	2050.00 au 1er/01/2014
La pesée	2.00

Ne prend que les pièces de 2, 1 et 0.50 euros.

LOCAL RUE DE ST MEEN (Association à but lucratif)	63.00/an
SALLE DES FÊTES (Association à but lucratif)	52.00/mois

	GRANDE ET PETITE SALLE		PETITE SALLE	
	Caulnes	Hors commune	Caulnes	Hors commune
Bal – thé dansant	192.00	291.00		
Banquet Buffet avec bal/mariage	231.00	319.00	133.00	196.00
Repas de famille				
Réunions	78.00	93.00	61.00	61.00
Vin d'honneur	61.00	68.00	42.00	49.00
Chauffage	42.00	42.00	22.00	22.00
Heure de ménage	15.00	15.00	15.00	15.00
Sono	inclus	Inclus	inclus	inclus

GROUPE SCOLAIRE – NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES – création d'un comité de pilotage

Vu la délibération 2013/02/06 instituant les nouveaux rythmes scolaires à compter de la rentrée 2014, Le Conseil Municipal met en place un comité de pilotage :

Membres de la commission des affaires scolaires

Messieurs les Maires de St Jouan de l'Isle et La Chapelle Blanche

Mr le Directeur Ecole Elémentaire - Mme la Directrice Ecole Maternelle

1 agent ATSEM - 1 agent garderie - 1 agent restaurant scolaire

1 agent cour d'école - Mme la Directrice ALSH - Mme la Présidente de l'APE

Jannick BUCHON, Mairie - Mme BRIEZ, CAF - Mme DECHARTE, PMI.

RAPPORT ANNUEL EAU ET ASSAINISSEMENT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE 2012

Le Conseil Municipal,

VU le rapport présenté par la DDTM

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide :

- D'ADOPTER les rapports de l'exercice 2012.
- DE PRECISER que la présente délibération fera l'objet d'un affichage à la porte de la Mairie pendant un délai d'un mois et que les rapports sont à la disposition du public à la Mairie aux heures habituelles d'ouverture.

INSTALLATION CLASSEE – EARL DE L'HERMITAGE à Broons – enquête publique du 17 juin au 17 juillet 2013.

VU la demande présentée par EARL DE L'HERMITAGE soumise à autorisation au lieu-dit L'Hermitage à Broons en vue de :

- L'extension d'un élevage porcin d'un effectif de 1815 places animaux équivalents (24 places quarantaine, 124 places gestantes, 32 places maternité, 700 places post sevrage, 1183 places engraissement).
- La construction d'un bâtiment engraissement.
- La mise à jour du plan d'épandage.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au projet présenté.

COMMUNAUTE DE COMMUNES – GOUVERNANCE à partir du renouvellement municipal de mars 2014

VU la loi n° 2012.1561 du 31 décembre 2012 qui fixe les nouvelles règles de représentation communale dans les communautés de communes et d'agglomération, par modification de la loi du 16 décembre 2010,

Le Conseil Municipal accepte la proposition de la Communauté de Communes comme suit :

COMMUNES	NOMBRE DE SIEGES
CAULNES	6
LA CHAPELLE BLANCHE	2
GUENROC	2
GUITTE	3
PLUMAUDAN	4
PLUMAUGAT	4
ST JOUAN DE L'ISLE	2
ST MADEN	2
TOTAL	25

CENTRE DE GESTION 22 – adhésion aux missions optionnelles du CDG 22

Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor propose, dans un souci de simplification et d'harmonisation des procédures administratives d'utiliser une convention unique reprenant les conditions de recours et d'utilisation des missions supplémentaires à caractère facultatif qu'il propose.

Le Conseil Municipal :

- Confirme l'affiliation de la Commune de Caulnes au Centre de Gestion des Côtes d'Armor,
- Adopte les termes de la convention d'adhésion de la Commune de Caulnes aux missions supplémentaires à caractère facultatif du Centre de Gestion des Côtes d'Armor.

INFORMATIONS

Point sur les travaux prévus ou en cours.

- **Rue Mathieu ORY et Lotissement de la Vallée Haut** (pose des enrobés au cours de la dernière semaine de juillet).
- **Ville Chevalier** : bicouche réalisé dernière semaine de juillet.
- **Le Fougeray** (voirie définitive) : démarrage des travaux en juillet.
- **Place de la Gare** : aménagement de la sortie sur le RD 766 : travaux réalisés en partenariat avec le Conseil Général.
- **Résidence des Chênes** : voirie définitive au mois d'octobre.

**Séance publique du
11 Septembre 2013**

Absents excusés : MURGALE Gérard, GUERIN Hubert.

VENTE BATIMENT COMMUNAL – Maison néo-bretonne – La Ville Gate – 120 000 euros net vendeur

Vu la proposition d'achat faite pour la maison néo-bretonne située à Ville Gate, bâtiment acquis par la Commune en décembre 2012,

Le Conseil Municipal autorise (14 OUI – 3 NON (Mme BOUGAULT, MM. CHOLET et MAILLARD) la vente de la maison à usage d'habitation située à Ville Gate + 1500 m2 de terrain au prix **net vendeur de 120 000 euros à :**

Monsieur Emmanuel GALIVEL domicilié rue de La Motte Richard à CAULNES.

TERRES AGRICOLES COMMUNALES - Echange de terres avec la SAFER

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'accord prévu avec la SAFER pour un échange de terres agricoles.

La Commune échange les terres du **site de l'Ecotay (surface 7ha 78 a 77ca)** contre les terres du site de **Ville Gate (surface 5 ha 57a 96 ca)**. La valeur de l'échange est estimée à 28 000 euros. Soulte : Néant. Le Conseil Municipal accepte l'échange de terres agricoles entre la Commune de Caulnes et la SAFER.

CONVENTION ATESAT – renouvellement pour l'année 2013 – Mission d'Assistance Technique fournie par l'Etat (DDTM) pour des raisons de Solidarité et de d'Aménagement du Territoire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite la mission d'ATESAT de la Direction Départementale de l'Equipement et de l'Agriculture des Côtes d'Armor (Coût annuel : 1 445.00 euros.)

Les caractéristiques de la mission sont définies dans le projet de convention. Le Conseil Municipal :

- autorise le représentant légal à signer la convention ATESAT et à prendre toute décision concernant l'exécution ou le règlement de la présente mission dans la limite des crédits inscrits au budget.

REVOYURE DU CONTRAT DE TERRITOIRE 2010-2015 avec le Conseil général

Le contrat de territoire a prévu, à partir de 2012, une possibilité de revoiture de son contenu, destinée à prendre en compte les évolutions des orientations du territoire et d'éventuelles substitutions d'opérations. Le comité de pilotage, associant notamment les Maires, le Président de la Communauté et le Conseiller Général du territoire, s'est réuni au cours de ces derniers mois pour arrêter la liste définitive des projets constitutifs du Contrat.

Le dernier Comité de Pilotage, en date 26 août 2013 a validé l'ensemble de ce travail.

Après concertation avec le Conseil général, le projet de contrat, dont la synthèse est jointe, a été approuvé mutuellement.

Le Conseil municipal décide :

- d'approuver les opérations communales inscrites au Contrat (Eglise 40 000 euros – Subvention 4 000 euros et Terrain de football synthétique 630 000 euros – Subvention 75 600 euros).
- de valider l'ensemble du projet de Contrat de Territoire.

VOIRIE COMMUNALE – TRANSFERT DE VOIES PRIVEES ET D'UN BASSIN DE RETENTION EAUX PLUVIALES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL - LOTISSEMENT LEBRETON rue de Cariou - Lancement d'une enquête publique -

Madame Pierrette LEBRETON, Adjointe au Maire a quitté la salle pendant la délibération.

Vu la demande présentée par le Lotisseur, Monsieur Francis LEBRETON domicilié Rue Ludovic Jan à Caulnes, en vue de classer dans la voirie communale les voies et réseaux de son lotissement situé rue de Cariou à Caulnes.

Le Conseil Municipal :

- décide du transfert amiable au profit de la commune de CAULNES, sans indemnité, des parties à usage de voie et bassin de rétention eaux pluviales : cadastrée C 1344 – 1023 m² – Date d'effet : à la date du certificat d'achèvement des travaux de construction de la dernière maison du lotissement, après un état des lieux contradictoire Lotisseur/Commune.
- dit que tous les frais concernant cette opération de transfert sont à la charge du demandeur, le Lotisseur, Monsieur Francis LEBRETON.
- autorise Monsieur le Maire à lancer l'enquête publique.

PLU – emplacement réservé n° 9 (création de logements pour personnes âgées) sur parcelle G 1081 appartenant à Madame Gisèle LEGALLAIS Le Verger à CAULNES – lettre de Madame LEGALLAIS demandant à la commune de procéder à l'acquisition de la partie de la parcelle touchée par l'emprise réservée – REFUS – SUPPRESSION DE L'EMPLACEMENT RESERVE –

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé en février 2007,

Vu l'emplacement réservé n° 9 destiné à la création de logements pour personnes âgées,

Vu la lettre de Madame Gisèle LEGALLAIS le Verger à Caulnes,

Le Conseil Municipal :

- décide de ne pas acheter la partie de parcelle touchée par l'emprise réservée (G 1081) et annule l'emplacement réservé n° 9 inscrit au Plan Local d'Urbanisme.

TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE – clôture de 2 m et portails.

Vu les devis présentés, le Conseil Municipal accepte le devis de l'Entreprise CLO 35 Préwillé 35150 PIRE SUR SEICHE d'un montant HT de 16 641.53 euros.

INFORMATIONS

- **Départ en retraite de Monsieur Jean-Pierre BOULLIER** au 31.8.2013 – Organisation d'un pot de départ.
- **Elimination des déchets verts** – Courrier du SMICTOM interdisant la dépose à la déchetterie des déchets verts par les collectivités.
- **Presbytère : Départ de l'Abbé ETIENNE.** Maintien du bail du presbytère à la demande de l'Evêché.
- **Point sur les travaux en cours** : Domaine du Fougeray – Voirie Mathieu Ory, Ville Chevallier et Lotissement de la Vallée Haut – Terrain de football synthétique.
- **Terrain constructible** disponible à la résidence de la Chataigneraie – Monsieur le Maire va prendre contact avec l'Office HLM SA LA RANCE pour connaître ses projets sur ce terrain.

URBANISME

Membres de la commission urbanisme : Mesdames LEBRETON, GUILLEMOT, Messieurs CHALOIS, RAGOT, MAILLARD.

Agent Administratif référent : Madame Valérie NOGUES

➤ **Liste des dossiers déposés en mairie. Certains peuvent être en cours d'instruction, et de ce fait non consultables par le public. Au moment de l'édition de ce bulletin, certains demandeurs ont déjà reçu l'avis favorable ou défavorable à leur demande.**

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

GAEC du Bas Epinay, extension d'une stabulation et construction d'un hangar à fourrage.

Mr et Mme CAJEAN Christian, la Chauvetais, garage.

Mr MAILLARD David, la Ville es Ferré, rénovation d'une maison d'habitation.

Mme MAHE Claudine, le Chêne Augéard, maison individuelle.

SYNDICAT CAULNES RANCE, l'Ecoublière, réservoir de stockage AEP.

Mr et Mme LEBRETON Daniel, la Ville au Vaye, extension bâtiment à veaux.

EARL LES PERRUCHES, le Châtelet, porcherie.

Mr BRINZA Gabriel, la Ville es Villandre, rénovation d'une maison d'habitation.

Mr BOUDET Jean-Frédéric et Melle RIVIERE, le Chêne Augéard, maison individuelle.

Mr et Mme DUFFROS Michel, 87 rue de Dinan, garage.

Mr HERVE Sébastien et Mme ROUILLE Aurélie, le Chêne Augéard, maison individuelle.

Mr et Mme LABOUR Joackim, le Chêne Augéard, maison individuelle.

Mr BOUTEILLE David et Mme OLLIVIER Virginie, 32 rue de la Gare, abri de jardin.

Mr et Mme GUILLOU Gérard, ZA les Gantelets, entrepôt.

DEMANDES DE DECLARATION PRÉALABLE

Communauté de Communes du Pays de Caulnes, salle omnisport, escalier de secours et création d'une porte.

Mr et Mme BRUNET Philippe, Recouvrance, fermeture d'un préau et pose de vélux.

Mr et Mme ROUAULT Claude, 2 rue de Dinan, clôture.

Mr et Mme MATHIEU Bertrand, 4 rue Basse, pose d'une fenêtre de toit.

Mr et Mme TROUCHARD Jean-Michel, 9 rue de la Ville Chérel, clôture.

Mr et Mme FICHANT Dominique, 107 rue de Dinan, aménagement des combles.

Mr et Mme DUMAS Norbert, la Mare, changement de couleur des volets.

Mme BARBE Paulette, 21 rue Mathieu Ory, ravale-ment.

Mr et Mme DURAND Robert, 3 rue de la Chauvetais, modification d'une clôture.

Mr et Mme DUDOUT Christophe, 23 résidence des Hameaux, abri de jardin.

Mr et Mme HENRY Jérôme, le Chesnay Langouron, pose de vélux.

Mr et Mme COLOMBEL Vincent, la Ville es Bretz, clôture.

Mr et Mme GEFFROY Monique, 46 rue Valaise, portail et portillon.

Mr et Mme PERRIN Francis, 7 rue de la Chauvetais, clôture.

Mme BISCHOP Sarah, la Murette, changement porte de garage.

Mr et Mme GASREL Frédéric, 16 bis rue de Rennes, abri de jardin.

Mr et Mme HENRY Thierry, 25 résidence des Chênes, abri de jardin.

Communauté de Communes du Pays de Caulnes, changement de fenêtres.

Mr MARTIN Noël, 31 résidence des Chênes, abri terrasse.

Mr et Mme SALEMBIER Jacques, 5 lot des Mottes, changement porte d'entrée.

Mr CHICHERI Gaëtan, Langanou, création d'une terrasse.

Mme PRICE Catherine, le Champ du Chemin, pose d'une porte de garage.

Mr et Mme MARCADE Christian, 8 place de la mairie, pose d'enseignes.

Mr et Mme FOUERE Serge, 70 bis rue de Dinan, ravale-ment de façade, et modification d'ouverture.

Mr et Mme MORIN Mickaël, 17 ter le Hirel, clôture.

Mr et Mme CALEY Paul, le Rigaire, pose de deux vélux.

Mr et Mme PENISSON-MIGNOT Cédric, chemin le Hirel, extension maison d'habitation.

Mr DROUET Sébastien, 4 rue de la Ville Chérel, clôture.

Mme NEDELEC Christiane, 13 rue Mathieu Ory, véranda.

Mr et Mme SAURE Charles, rue Ludovic Jan, abat-tage d'arbres.

Mr et Mme CHEVESTRIER Martial, 4 rue des Mottes, clôture.

Mr LEBRETON Francis, 14 rue St Julien, change-ment de fenêtres.

Mr et Mme MARCADE Christian, 8 place de la Mai-rie, changement de fenêtres.

Mr et Mme LEGENTIL Hubert, 30 résidence des Chênes, abri de jardin.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Le 2 Mai	Wendee KERBOEUF, Le Boschet
Le 6 Mai	Salma NAJEMI, 2 rue des Rosiers
Le 9 Mai	Ylanna SCHOUMAKER, 4 rés. des Chênes
Le 16 Mai	Noah SALOM, 12 rue des Abélias
Le 19 Mai	Noé LE CALVEZ, 10 résidence des Hameaux
Le 27 Mai	Naëmi CHAILLOU, 75 bis rue de Broons
Le 31 Mai	Iliana BOULLÉ, 3 rue de la Mare
Le 1er Juin	Inaya VION, 6 rue de la Poste
Le 13 Juin	Axel BOYET, 6 résidence de la Vallée
Le 13 Juin	Enzo GERARD, La Vieuville
Le 26 Juin	Loris LEBRET GUILLOME, 2 rue de Cariou
Le 4 Juillet	Claire COUNY, 56 bis rue de Dinan
Le 5 Juillet	Mathéo DROUET, 4 rue de la Ville Chérel
Le 16 Juillet	Matthew BARGAIN, 1 rue de la Gare
Le 21 Juillet	Maé VASSEUR, 4 résidence de la Vallée
Le 9 Août	Téo BUREL, 9 résidence des Peupliers
Le 17 Août	Louise PRIOUL, 2 rue des Troènes
Le 18 Août	Albin SENANT, Le Boschet
Le 27 Août	Anaïs PRUNIER, 4 rue des Pivoines
Le 9 Sept.	Ilan HEURLIN, 6 rue de Dinan
Le 14 Sept.	Baptiste BIZETTE, La Cornière
Le 15 Sept.	Joachim COLOMBEL, La Vieuville
Le 19 Sept.	Gabin COLOMBEL MEHEUST, 6 rue des Bruyères
Le 22 Sept.	Maxence ROUXEL, 11 rue Saint-Julien

MARIAGES:

Le 27 Avril	Marcel GÉRARD et Marie-Noëlle BACHOUÉ, 25 rue d'Yvignac la Tour
Le 4 Mai	Alexis LEGROS et Margot COURTILLIER, Launay Coeffel
Le 10 Mai	Anthony LANGINY et Aurélie MAUDET, 9 rue des Genêts
Le 6 Juillet	Thierry RACINEUX, Vitré (35) et Annabelle BERHAULT, 18 lotissement des Champs
Le 13 Juillet	Eric de GAUDEMONT de la MONTFORIÈRE et Keith MARTIN, 12 rue de la Gare
Le 20 Juillet	Sergio DA SILVA et Dorine PIAT, 2 rue d'Yvignac la Tour
Le 20 Juillet	Jérôme ROCHELLE, Saint-Jouan-de l'Isle (22) et Emmeline MERDA, Chantrel
Le 3 Août	Marc DAVENET et Angélique LHERAUX, 20 rue de Dinan
Le 10 Août	David HEURLIN et Nathalie ONILLON, 6 rue de Dinan

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes français, filles et garçons âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire, sur présentation du livret de famille et d'une pièce d'identité.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

La révision de la liste électorale a lieu du 1er Septembre au 31 Décembre 2013.

- Au cours de cette période :
- Les personnes nouvellement arrivées sur la commune sont invitées à s'inscrire sur la liste électorale.
- S'agissant des jeunes qui auront 18 ans avant le 28 Février 2014, ils sont inscrits d'office d'après une liste communiquée par l'INSEE. Toutefois, il est préférable de vérifier que l'inscription est bien enregistrée en mairie. Se présenter à la mairie avant le 31 Décembre 2013 muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

■ Tout changement d'adresse sur la commune ou d'état civil doit être signalé à la mairie pour mise à jour du fichier électoral.

■ Calendrier électoral

- 23 et 30 mars 2014 : élections municipales
- 25 mai 2014 : élections européennes

PERMANENCES DE Mr Gérard BERTRAND

Conseiller Général du canton de Caulnes
➤ Le jeudi, sur rendez-vous, à la maison du développement, 10 rue de la Ville Chérel à CAULNES.

Contact : 02 96 83 94 49

NÉCROLOGIE



Monsieur Jean LEGALLAIS, né le 25 février 1937 à Caulnes, ancien élu, est décédé accidentellement le 3 Juin 2013.

Monsieur LEGALLAIS a effectué :

- Deux mandats de Conseiller Municipal, du 13 mars 1983 au 18 Juin 1995 ; il était membres de diverses commissions.
- Il participait activement à la vie associative (club des aînés, kermesse...).
- Il a également été pompier au centre de secours de Caulnes pendant 30 ans, de 1962 à 1992.

DECES :

- Le 17 Avril Michèle QUÉROU, 59 ans, 67 rue de Dinan
- Le 1er Mai Angéline MAUFFRAIS, 99 ans, Maison de Retraite
- Le 2 Mai Francine HEURLIN, 93 ans, Maison de Retraite
- Le 8 Mai Yvonne JOUET, 91 ans, 13 rue de la Chauvetais
- Le 14 Mai René URVOY, 69 ans, 37 ter rue de la Gare
- Le 19 Mai Denis BOUESSEL, 76 ans, Maison de Retraite
- Le 19 Mai Patricia VERNOIS, 60 ans, 44 rue de la Gare
- Le 3 Juin Jean LEGALLAIS, 76 ans, Le Verger
- Le 4 Juin Eugénie GUITTON, 88 ans, 76 rue de Broons
- Le 8 Juin Yvonne GOUPIL, 86 ans, 59 rue de Broons
- Le 26 Juin Patrick BARDOU, 58 ans, Le Boschet
- Le 2 Août Jeannine FRIÈS, 82 ans, 2 rue Basse
- Le 7 Août Denys LE MOIGNE, 75 ans, 58 bis rue de Dinan
- Le 26 Août Claude JASLET, 56 ans, Le Grand Buisson
- Le 7 Sept. Eugène GUESSANT, 91 ans, 58 rue de Broons

DECES hors commune

Personnes nées à CAULNES, décédées hors commune :

- 29 Mai Marie RIGAUD épouse CHEVESTRIER, née en 1920
- 21 Juin Marcel JANET, né en 1922
- 18 Juillet Yvonne NAWI, née en 1948
- 31 Juillet Georges GRIEL, né en 1933
- 8 Août Marie BIZEUL épouse ZIGMAN, née en 1928

INHUMATION

Personnes domiciliées hors commune inhumées dans le cimetière :

- 1er Juin Marie CHEVESTRIER, de La Chapelle-sur-Erdré
- 23 Juillet Yvonne NAWI, de Marseille

ARMISTICE 1918

La commémoration de l'Armistice 1918 se déroulera le dimanche 10 Novembre 2013 à
LA CHAPELLE BLANCHE

11 h 30 : dépôt de gerbes au monument aux morts

MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Les personnes ayant eu quatre enfants ou plus, dont l'aîné a plus de 16 ans, peuvent être décorées. Veuillez vous inscrire à la mairie avant le 31 Décembre 2013.

NOCES D'OR

Le 15 Juin 2013

Mr et Mme Jean MEHEUST
«8 rue de la Motte Richard»



Le 27 Juillet 2013

Mr et Mme Pierre BOTREL
«Le Hazay»



INFORMATIONS GÉNÉRALES

MA RUCHE : JE LA DÉCLARE

La localisation des ruches est un outil indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture.

La **déclaration annuelle est obligatoire** et permet cette localisation. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent donc obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce dès la 1ère ruche.

Cette démarche est à faire une seule fois entre le 1er janvier et le 31 décembre de chaque année :

- par internet sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure>,
- ou auprès du Groupement de Défense Sanitaire par une déclaration « papier ».

■ Renseignements auprès du GDS : **02 23 48 26 17**

FRELON ASIATIQUE

Des frelons asiatiques ont été repérés sur la commune de Caulnes.

Le frelon asiatique présente un risque pour la santé publique et pour l'apiculture. Il est donc important de bien le reconnaître et de faire intervenir les professionnels compétents.

■ Si vous pensez avoir identifié un frelon asiatique ou un nid, **contactez la FECODEC**, référent départemental : **Tél. : 02 96 01 37 90.**

SOLIDARITÉ

Collecte de denrées alimentaires pour les plus démunis

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale organiseront une collecte alimentaire dans les magasins **COCCINELLE EXPRESS** et **INTERMARCHÉ** le **samedi 30 novembre 2013**.

Pour des raisons de conservation des denrées, nous vous invitons à ne déposer que des conserves dans les caddies.

Nous vous remercions pour votre générosité envers les plus démunis.

Les membres du CCAS



DON DU SANG

Prochaine collecte

le lundi 9 décembre 2013,

de 14 h 30 à 19 h

À la salle des fêtes

ATELIERS MÉMOIRE

Une **réunion d'informations pour des ateliers mémoire**, organisée par la MSA des Côtes d'Armor, mais ouverte à toutes les personnes de différents régimes, aura lieu le **vendredi 8 novembre 2013** à 14 h à la petite salle des fêtes de Caulnes.

URBANISME - RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR



Article R 421-17 du code de l'urbanisme et règlement du plan local d'urbanisme de la commune.

Sont soumis à déclaration préalable ou permis de construire, tous travaux :

- de ravalement, changement de fenêtres, construction, extension, modification de toiture, abri de jardin, panneaux photovoltaïques, etc....

Cette réglementation s'applique tant à la campagne qu'en agglomération.

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Nouvelle tarification incitative du service de gestion des déchets

Après avoir équipé les bacs ordures ménagères (bac vert) d'une **puce d'identification électronique en 2011**, le SMICTOM du Centre Ouest a décidé de faire évoluer le mode de financement du service des ordures ménagères.

La Communauté de Communes du Pays de Caulnes a émis un avis favorable à la mise en place d'une redevance incitative à compter de Janvier 2015.

■ Dès à présent, le SMICTOM du Centre Ouest et la Communauté de Communes du Pays de Caulnes souhaitent informer la population des principes et des enjeux de cette nouvelle tarification lors de la **réunion publique** qui aura lieu le :

Jeudi 17 Octobre 2013 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Caulnes.

VOL DE RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Depuis quelques mois le réseau public de distribution d'électricité des Côtes d'Armor est la **cible de voleurs de métaux**. La valeur du cuivre fait que des voleurs n'hésitent plus à grimper en haut des poteaux électriques afin de couper les fils de cuivre du réseau, alors même qu'ils sont sous tension.

Ces dernières semaines, ERDF a enregistré une augmentation de ces vols sur les Côtes d'Armor, provoquant d'importantes coupures de courant chez les clients impactés.

Nous sommes invités à signaler tout mouvement anormal autour des réseaux électriques.

■ Le centre d'appel dépannage ERDF est joignable 24H/24 au 09 72 67 50 22 (appel gratuit).

VITRINE

Changement de propriétaire

Depuis le 17 avril 2013, Mr Philippe BOUVIER a repris la **station de lavage auto**.

A votre disposition :

- 1 piste de lavage couverte
- 1 piste de lavage 4x4 et utilitaires
- 1 aspirateur
- 1 gonfleur

Permanences :

- vendredi de 17 h à 19 h
- Samedi et dimanche de 10 h à 12 h (vente de carte d'abonnement)

MOUSS'AUTO



Le lavage électro mousse + haute pression

SASU PHIL'LAV

8 rue du 19 mars 1962 - 06 72 33 41 28

Changement d'adresse

Les **infirmier(è)s du Centre de Soins Louise Lemarchand** vous informent du transfert de leur cabinet au 48 rue de Dinan (ancienne maison médicale) depuis le 29 Juillet 2013.

Les soins sont assurés :

- tous les jours à domicile
- et au cabinet de 8 h à 9 h 30 du lundi au samedi (ou sur rendez-vous).

■ Le téléphone est inchangé : **02 96 83 80 26**.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Ce sont **172 élèves** qui ont fait leur rentrée à l'école élémentaire le mardi 3 septembre.

Ils ont été accueillis par une équipe enseignante qui a connu quelques mouvements : **Mr TASSIN** prend en charge la direction et enseignera en CE2-CM1. Mme COSSON assurera les décharges et le remplacement des temps partiels. Mr ALIS remplacera Mme MARCHAND-FORET tout au long de son congé de maternité.

- CM1-CM2 (1) : 26 élèves – Mme AUTRET-LEBALLEUR et Mme COSSON
- CM1-CM2 (2) : 25 élèves – Mme ALLAIN et Mme LE FLOCH
- CE2-CM1 : 24 élèves – Mr TASSIN et Mme COSSON
- CE2 : 26 élèves – Mr BERTHOU et Mme COSSON
- CE1 : 23 élèves – Mme PHILIPPE
- CP-CE1 : 23 élèves – Mme MARCHAND-FORET
- CP : 25 élèves - Mme PIEDVACHE

Eric de GAUDEMONT, Hélène LE PELLETIER GARREAU et Christine LEMASSON occupent, à plein temps, un emploi de vie scolaire ; ils sont chargés de l'accompagnement de quelques enfants et de l'aide au fonctionnement de l'école.

Quelques projets sont déjà finalisés :

■ Cette année, les classes de CP et CE1 vont partir en **classe découverte cinéma**.

Une vente de bulbes et l'organisation le 15 novembre d'un match d'improvisation théâtrale avec la troupe *les Improlocos* permettront de financer une partie du projet.

■ Trois classes (CE2-CM1, CM1-CM2, CP-CE1) participeront à l'**opération Ecole et Cinéma** et assisteront à trois projections dans l'année, à partir desquelles ils travailleront.

■ Une classe (CE2-CM1) participera au *Défi Ecriture du salon du livre de Ploufragan*.

■ L'école s'investira dans la **semaine du goût** en partenariat avec le service de restauration scolaire.

■ Les **projets jardin et journal de classe** des CM1-CM2 se poursuivent.

■ Un **ramassage de la ferraille** sera organisé, au mois de novembre, comme l'an dernier pour aider au financement des activités de l'école

D'autres projets verront le jour au long de l'année et donneront lieu à différentes sorties et visites

Bonne année scolaire à tous !

Le Directeur,
Jean-Claude TASSIN

Gardez la ferraille !

L'école organise une **collecte de ferrailles** :
du jeudi 28 novembre
au lundi 2 décembre 2013,
parking des ateliers
municipaux de Caulnes.

Vous pourrez déposer dans les bennes : électroménager, casseroles, quincaillerie, vélos, toutes sortes de câbles, ferraille rouillée, batteries...

Pour les objets encombrants, récupération à domicile possible.



Renseignement pratiques

Téléphone : 02 96 83 91 96

E-mail : ee.caulnes@wanadoo.fr

Adresse : 8 rue des écoles - 22350 CAULNES

LE JOURNAL DE L'ÉCOLE

ÉCOLE MATERNELLE

Cette année, nous démarrons l'année avec un effectif de **108 élèves** répartis sur 4 classes.

L'équipe enseignante reste la même :

- **Sandrine SEGALEN** a une classe de moyenne et grande section.
- **Caroline PARPAIX**, une autre classe de moyenne et grande section.
- **Pascale DUTHEIL**, la classe de petite section deuxième année et moyenne section.
- **Gilles LECLAINCHE**, la classe de petite section deuxième année.

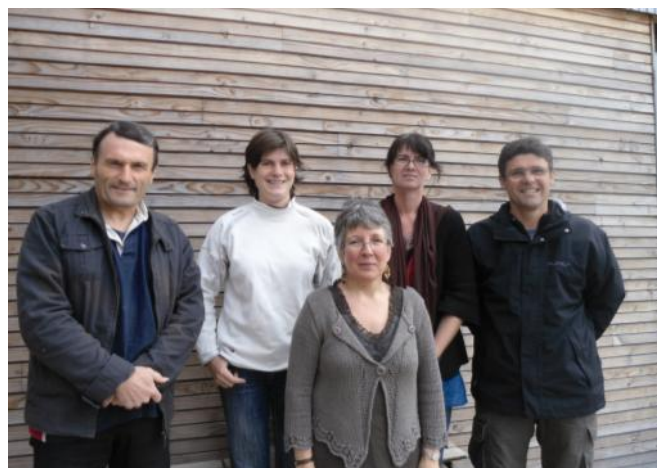
La direction de l'école est assurée par Caroline PARPAIX qui est déchargée le jeudi par Agnès LE FLOCH. En ce début d'année scolaire Pierre FOUERE assure le remplacement durant le congé de maternité de Caroline PARPAIX.

Renseignements pratiques :

Téléphone : 02 96 83 96 66

Adresse : éco quartier de la gare - 22350 Caulnes

- Date des vacances de la Toussaint : 19 octobre au 4 novembre (matin).



Pour la directrice, Sandrine SEGALEN

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

Mme Elodie GERARD est recrutée au service périscolaire pour l'année scolaire 2013/2014.

Elle est en charge de

- L'Accueil de Loisirs du mercredi
- De la surveillance de la cour sur le temps du midi
- De la prise en charge des enfants de maternelle qui utilisent le service du ramassage scolaire
- De la garderie périscolaire.



Mme GERARD est titulaire du BAFA et du CAP Petite Enfance.



Création d'une salle informatique. à l'école élémentaire

Composée de

- 15 ordinateurs fixes, en réseau
- 2 ordinateurs portables
- 1 vidéo-projecteur

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

Le programme des **mercredis du 4 Septembre au 18 Décembre 2013** est disponible à la mairie ou sur le site internet : <http://pagesperso-orange.fr/caulnes>. Le thème de cette période est «**la découverte des métiers d'Europe**».

Il reste des places, pour un accueil régulier ou occasionnel. Renseignements auprès de la mairie de Caulnes.



Visite de la caserne des Pompiers de Caulnes

Le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs

- 36 places disponibles pour les enfants de 3 à 12 ans. Les activités se déroulent sur le site du groupe scolaire de Caulnes.
- Accueil du matin à partir de 7 h 30 jusqu'à 18 h 30.
- Activités de 9 h à 17 h.
- Tarif journalier, repas compris : 12 € par enfant du canton de Caulnes.
- L'accueil est possible également à la demi-journée (matin/après-midi). Tarif ½ journée : 9 € par enfant du canton de Caulnes.

La directrice, Aurélie GEFFRAY

LYCEE AGRICOLE

La rentrée du lycée agricole s'est faite avec **235 élèves** soit 6% d'augmentation par rapport à l'an dernier.

Les nouveautés proposées cette année au lycée sont axées sur la **section sportive handball** à partir de la classe de seconde et la **spécialité «services»** proposée en classe de 1ère et terminale technologique «STAV».

Le nombre d'internes a augmenté avec 150 au lieu de 130 l'an passé.

La proportion de filles par rapport aux garçons est également en hausse avec 60%.

Concernant le **CFA** les effectifs de BTS ACSE et PA restent autour de 80 apprentis avec un recrutement régional. Le CFA a entrepris une démarche qualité depuis le printemps dernier, celle-ci devrait aboutir en fin d'année.

Au niveau du **CFPPA**, le recrutement en BP JEPS «animateur de pêche de loisir» reste important avec une provenance géographique des stagiaires qui est nationale. **Il reste des places en BP REA** qui est une

formation diplômante de niveau 4 donnant la capacité professionnelle agricole et ouverte également aux reconversions professionnelles des personnes qui veulent travailler dans l'agriculture pour être salariés ou s'installer. Cette formation peut être également ouverte aux demandeurs d'emploi, aux congés individuels de formation.

L'exploitation agricole déposera son projet à l'automne au Conseil Régional. La rénovation des installations laitières et des équipements de traite y est prévue. En partenariat avec le Crocité Bretagne, l'établissement est centre de formation pour les installateurs et contrôleurs de machine à traire en Bretagne et cette activité reste conséquente.

Renseignements pratiques

- Lycée agricole : 02 96 83 92 68
- CFPPA : 02 96 83 82 53

Le Directeur, Mr LENORMAND

MAISON DE RETRAITE

Le «**jardin des sens**» conçu par Maud Jezequel, animatrice-stagiaire, a vu le jour à la fin du printemps et nous avons attendu impatiemment le soleil pour nous y promener, sentir, toucher, goûter... fleurs colorées et odorantes, plantes aromatiques ... !

Cet été, nous avons profité de la météo ensoleillée pour sortir : **jardinage, parties de boules, goûter au jardin, pique-nique** dans les environs et même au bord de la mer.

Nous sommes allés chercher nos médailles à l'occasion des «Olympiades» organisées par la maison de retraite de Montauban de Bretagne.

En juin, la maison avait pris les couleurs de la Bretagne et du **passage du Tour de France** : exposition sur l'histoire du tour, visite du musée Louison Bobet, repas breton, diaporama, danses bretonnes ... participation à la kermesse.

Mais trêve de rigolade, le 24 juin, 18 résidents ont passé leur **certificat d'études**. La cadre de santé, karine Briend a procédé à la remise des diplômes.



Le grand pique-nique annuel d'Anim'Ages a encore été très apprécié par les résidents des 25 établissements de notre association. Le soleil était au rendez-vous pour les jeux de plein air.

En juillet, les **enfants de l'accueil de loisirs** sont venus partager une séance de «Land Art», un atelier cirque et des jeux. A notre tour, nous sommes allés partager un pique-nique au centre. Que du bonheur !

L'«**espace loisirs**» à destination des personnes de plus de 60 ans de la commune s'est mis en place progressivement et à ce jour une douzaine de voisins et de bénéficiaires du comité d'entraide participent régulièrement aux «préventions des chutes» et aux spectacles. Cet été, nous avons organisé nos premières sorties communes : une partie de pêche à Saint-Maden, avec l'aimable collaboration de Roger Piedvache et le passage du Tour de France. La formule sortie à la journée avec pique-nique étant très appréciée, nous projetons d'en programmer régulièrement.

Les plaquettes «septembre à novembre» sont disponibles sur simple demande.

Le tarif est de 5 € la séance (activité et goûter) de 14h45 à 16h15, gratuité pour les lotos. Si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, n'hésitez pas à nous appeler, nous trouverons une solution.

■ **Contact : Sophie Le Pauvre**, animatrice au 02 96 83 92 27 poste 416.

En ce mois de septembre, nous avons préparé une nouvelle **exposition sur le thème de la pomme**. Nous sommes allés visiter le musée du cidre à Pleudihen. Un régal ! Si vous avez des documents, des objets ou tout simplement envie de partager votre passion ou savoir-faire, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Cette année encore nous renouvelons nos **partenariats** avec le lycée agricole, l'accueil de loisirs des vacances et des mercredis, le Relais assistantes maternelles et la médiathèque.

Côté sortie, nous allons jouer au bowling chaque mois avec Broons, Plénée-Jugon et Jugon-les-Lac.

Nous préparons aussi un recueil de moments de vie et une pièce de théâtre pour 2014 avec d'autres établissements d'Anim'Ages !

Nous vous attendons nombreux pour le prochain événement. Guettez les affiches jaunes et n'hésitez pas à venir.

Si vous êtes artiste, passionné ou d'âme créatrice, «**l'espace d'exposition**» vous ouvre les bras pour venir exposer vos œuvres.



J'en profite pour **remercier les bénévoles et les familles** de plus en plus nombreux et toujours aussi motivés, qui nous apportent régulièrement leur aide et sans qui, certaines activités ne seraient pas envisageables.

■ Si vous souhaitez vous joindre à eux, surtout n'hésitez pas à nous contacter au **02 96 83 92 27**.

L'animatrice-stagiaire **Maud JEZEQUEL**
et l'animatrice **Sophie LE PAUVRE**

Comité des Fêtes

■ Prochaines manifestations :

- Lundi 25 novembre : **concours de belote**, salle des fêtes
- Mardi 31 décembre : **réveillon de la Saint Sylvestre** avec l'orchestre «FA SI LA» - 80 € - 220 places
Réservation dès à présent auprès de Paulette DUVAL : 02 96 83 96 33 ou 06 83 69 67 11.

La présidente, Paulette DUVAL

Club des aînés

■ Résultat du concours de palets du 11 septembre. 34 équipes participantes.

- 4 parties gagnées : M. Lepeigneul, Ruellan de Médréac.
3 parties gagnées : M. Saget, Tannoux de Montauban de Bretagne.
2 parties gagnées : M. Grosandros, Devise de Quédillac.

Mon état de santé ne me permet plus d'assurer correctement mes fonctions de président du club. J'ai décidé de ne pas présenter ma candidature à l'élection du tiers sortant qui aura lieu lors de la prochaine assemblée générale. Notre conseil d'administration peut être composé de 18 membres maximum. Actuellement nous sommes 14 à assurer le fonctionnement du club. 6 autres collègues quittent aussi le conseil d'administration. Il est dans ces conditions très difficile d'assurer le fonctionnement normal du club. Si personne ne vient aider nos 7 collègues restants, ceux-ci n'assureront pas seuls le fonctionnement du club. Je compte sur votre dévouement pour permettre à notre association de continuer d'exister.

Le Président, Régis DULAC

Yoga

La fin de la saison 2012-2013 a été marquée par une sortie sur les bords de l'étang de Jugon et la visite de l'atelier-galerie de l'artiste-peintre Serge BARBE. Ses recherches sur les formes et la lumière ont fasciné tous les adhérents présents.

■ Les cours ont repris le lundi 16 septembre.
Les séances se déroulent le **lundi de 19 h 30 à 20 h 30 à la petite salle des fêtes** de Caulnes.
Aucun certificat médical n'est nécessaire et toutes les personnes intéressées, hommes et femmes, sans limite d'âge, sont les bienvenues. (Se munir d'un tapis et d'une petite couverture.)

■ Le montant de l'adhésion (obligatoire pour suivre les cours) est de 10 €.

■ Trois modes de paiement sont possibles :

- à l'année : 58 €
- au trimestre : 62 €
- à la séance : 10 € (paiement par chèque)

Des remboursements ne peuvent intervenir qu'en cas d'événements exceptionnels soumis à l'examen du bureau de l'association.

■ Pour plus de renseignements, contacter:

- Mme Huguette PICAULT (professeur) 02 96 84 52 73
- M. Jacques BOSSARD 06 83 32 88 87

Le président, Jacques BOSSARD

Le yoga aide à se maintenir en bonne santé. Le contrôle du souffle (Pranayama) développe la concentration et augmente l'activité des cellules nerveuses. Les postures (Asanas) favorisent l'équilibre physique et psychique, permettent de réduire les divers troubles qui rendent difficiles la vie quotidienne, améliorent la souplesse et la mobilité de la colonne vertébrale et des articulations. Il permet de mieux comprendre l'énorme potentiel d'auto guérison du corps humain que notre mode de vie nous fait oublier.



Les P'tits Breizh du 22

Les activités des P'tits Breizh du 22 ont repris le 12 septembre à Caulnes. C'est avec un grand plaisir que les enfants, les assistantes maternelles et les parents se sont retrouvés pour partager jeux et coloriages.

■ Le **dimanche 6 avril 2014** à partir de 8 h aura lieu pour la deuxième année la **braderie de puériculture** à la salle des associations, site des Tanneries, rue Valaise à Caulnes.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter :

- Mme PIEDVACHE 02 96 83 86 34
- Mme LETERRIER 02 96 88 10 26
- Mme DEBUIRE 02 96 88 75 23

INFOS PRATIQUES

L'association est ouverte aux assistantes maternelles et parents d'enfants non scolarisés du canton de Caulnes ; la cotisation est de 12 euros/an.

■ Rendez-vous :

- tous les jeudis matins (pendant les périodes scolaires) à la salle omnisport (salle de danse) de Caulnes (10 h à 12 h).
- Les vendredis matins aux mêmes horaires à Plumaugat (salle de garderie, route de Lanrelas).

La Présidente, Nelly DEBUIRE

Troupe de Théâtre

Mr Jean-Marie BASSET, président et metteur en scène de la **Troupe des Loufoques** est heureux de vous annoncer les dates de la représentation théâtrale de la troupe.



Les 7 comédiens de la troupe ont travaillé avec beaucoup de courage et de motivation durant l'année pour pouvoir mettre en place le spectacle qui se tiendra le :

- **samedi 30 novembre 2013 à 20 h 15 précises**
 - **et le dimanche 1er décembre 2013 à 15 h précises**
- À l'amphithéâtre du lycée agricole de Caulnes.

La représentation se compose de 2 pièces :

↪ **Quand les poules auront des dents**, de Jérôme DUBOIS

Résumé : «ne dit-on pas qu'une nouvelle, bonne ou mauvaise, n'arrive jamais seule ? Pourtant, cette journée commençait comme à l'accoutumée, sous les meilleurs auspices, pour ce bon vieux Jeannot, paysan pantouflard et attaché à son petit-déjeuner aux aurores tardives. Mais l'arrivée d'une lettre suffira à perturber cette tranquillité si chère à toute la famille. Notamment la fille unique répondant au doux nom de Bernadette, bizarrement enceinte, qui, prise de fringales à répétition, en arrive à dévorer le pain rassis du chien ; et la Germaine, sa femme, perdant la boule à tout bout de champ, qui se promène curieusement avec une corde sans rien au bout ! Voilà bien de quoi déjà agacer notre cher Jeannot sauf que la lettre en question renferme également son lot de surprises, une bien curieuse, voire fâcheuse : en effet, une ligne TGV doit traverser la propriété familiale tout juste à l'emplacement de la grange ! Alors là, c'est la fin des haricots... »

↪ **Un beau salaud**, de Pierre CHESNOT

Résumé : «François Dumoulin, un don juan baratineur et menteur, parvient à jongler avec Catherine, une épouse qu'il s'apprête à quitter, Barbara, une maîtresse dépressive, Betty, une ex trop maternelle, et Marie-Pierre, une nouvelle conquête. Jusqu'au moment où les quatre femmes décident de lui tenir tête, le jour de son anniversaire. La petite fête tourne rapidement à l'aigre... »

Nous vous disons à très bientôt parmi nous pour passer un agréable moment. Nous recherchons des bénévoles ainsi qu'une personne pour la sonorisation et les lumières.

Le Président, Jean-Marie BASSET

- Contact 06 86 52 50 09
02 99 07 33 15

Rappel

Aux Présidents des Associations

La réunion de préparation du **calendrier des fêtes pour l'année 2014** aura lieu le mardi 15 Octobre 2013 à 20 h 30, à la petite salle des fêtes.

Association Intercommunale de Danse

L'année 2012-2013 s'est terminée par un spectacle sur le thème des héros. Nous avons fait salle comble les 2 soirs !

L'Association Intercommunale de Danse tenait à remercier les **danseurs et danseuses** pour leur assiduité, les bénévoles pour leur aide précieuse, Cécile pour ses chorégraphies, les membres du bureau pour leur investissement, mais aussi et surtout le public venu en nombre.

Cette année encore le forum des associations a été une réussite, amenant de nouvelles inscriptions. Nous souhaitons donc la bienvenue aux nouvelles danseuses et aux nouveaux danseurs.

Nous vous rappelons que les dossiers d'inscription doivent impérativement être finalisés avant la Toussaint.

■ Pour information, l'assemblée générale se tiendra courant 2014 et notre **gala de danse se déroulera les 13 et 14 juin** à l'amphithéâtre du lycée agricole de Caulnes.

La Présidente, Carine BIZETTE

Club des Cyclos

Le dimanche 23 juin, le club cyclotouriste de Caulnes organisait sa «**matinée randos**» annuelle.

Les mauvaises conditions météo n'ont pas permis le succès escompté, mais c'est malgré tout 170 randonneurs (route, vtt, pédestres) qui se sont donnés rendez-vous sur les circuits préparés par les bénévoles du club.

Cyclotouristes, vététistes et piétons ont apprécié les différents circuits balisés à leur intention et sont tous repartis satisfaits de leur randonnée.

Le 9 juillet, pour le **passage du Tour de France**, le club cyclo avait participé à la décoration de l'entrée du bourg.



En attendant, le club continue son activité avec ses sorties hebdomadaires.

N'hésitez pas à venir rejoindre le club cyclo de Caulnes.

■ Renseignements au 02 96 83 90 11.

Le Président, Christian CAJEAN

Rance Football Club

Le Rance Football Club et le PYC Caulnais ont repris le chemin des terrains de foot depuis août.

L'effectif va se rapprocher des 180 licenciés cette saison (pour le Rance Foot). A noter que le club de Plumaudan nous a rejoint depuis septembre dans le PYC pour l'effectif jeunes. C'est une réelle satisfaction de voir à ce jour un groupement jeunes cantonal avec en plus Yvignac-la-Tour.

Nous remercions la commune de Caulnes et la communauté de communes pour la mise en place du terrain synthétique. Je tiens à préciser que le club ne donne pas d'ordre aux collectivités, nous avons simplement des besoins qui évoluent avec la population qui évolue dans le canton. Après je pense qu'il est préférable de voir notre territoire actif pour éviter d'être qualifié de «cité-dortoir».

Il est toujours possible de s'inscrire dans toutes les catégories (06.62.68.06.41).

Le Président, Sébastien MAILLARD

Caulnes Sports Evènements

Vif succès encore cette année. **Stock Car 2013 réussi grâce à l'aide de tous nos bénévoles.**

Le 15 septembre dernier le CSE a organisé une sortie à Guérande pour remercier toutes les bonnes volontés de la saison 2012. Nous remercions également toutes nos entreprises locales partenaires.

■ Rendez-vous le **31 Août 2014** pour la 9ème édition.

Le Président, Jean-Claude LEBOIS



L'association du **Club des Loisirs Informatiques de Caulnes** reprendra ses activités en 2013-2014.

Pour des raisons pratiques, nous ne pourrons démarrer nos activités qu'en Novembre 2013.

■ Toutes les personnes **intéressées par l'apprentissage ou le perfectionnement dans le domaine informatique** sont invitées à venir à la première réunion qui se déroulera le :

- **Mardi 5 Novembre 2013** dans notre local à la Maison des Associations.
Cette prise de contact aura lieu à 20 h 30.

■ **Deux types d'apprentissage vous seront proposés.**

- Pour les débutants, Gérard se propose de vous former à la découverte du micro, de vous faire connaître les différentes applications que vous pouvez trouver en toute liberté sur Internet.

- Pour les plus informés, je vous propose de vous aider à créer des fichiers à partir d'Excel et si le besoin s'en fait sentir, de vous initier à la gestion des bases de données comme Access.

Ce premier rendez-vous permettra d'identifier et vos besoins et vos désirs.

- **Pour tout renseignement** veuillez contacter :
Eric de Gaudemont - 12, rue de la Gare - Caulnes
02.96.83.89.62
06.62.40.74.58
edegaudemont@wanadoo.fr

Le Président, Eric de GAUDEMONT

Badminton

Le vendredi 14 juin 2013 se tenait l'assemblée générale de l'association Bad in Caulnes. A l'issue de cette réunion un **nouveau bureau** a été élu :

- **Président :** Cyril LE MOAL
- **Présidente adjointe :** Joëlle HAOUISEE
- **Trésorier :** Loïc DOUADY
- **Trésorier adjoint :** Mounir CHEKKAR
- **Secrétaire :** Nicolas BROUARD
- **Secrétaire adjointe :** Laurence HARROUARD

L'animation est assurée par Romain CRENO (animateur sportif). Une initiation pour acquérir les gestes de bases du badminton est proposée au cours de l'échauffement. La séance est suivie de matchs pour mettre en pratique la théorie. Les débutants sont alors encadrés par les joueurs plus confirmés.

Nous invitons donc tous ceux et celles, jeunes et adultes, débutants ou confirmés à venir nous rejoindre à la salle des sports.

- **La cotisation** pour la saison 2013/14 est de 50 €.
- **Séances adultes :**
 - jeudi 19 h - 20 h 30
 - Jeudi 20 h 30 - 22 h
- **Séances 7-16 ans :**
 - mercredi 16 h 30 - 17 h 30

Le Président, Cyril LE MOAL

CALENDRIER DES FETES

OCTOBRE 2013

Dim	20	Repas des Gas de la Rance	Salle des fêtes
-----	----	---------------------------	-----------------

NOVEMBRE 2013

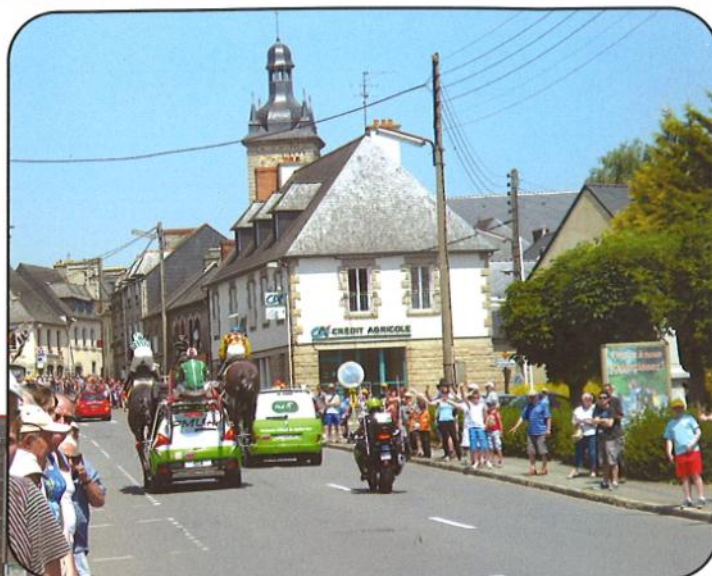
Dim	3	Thé dansant - Club des aînés	Salle des fêtes
Sam	9	Remise des prix maisons fleuries	Salle des fêtes
Ven	15	Théâtre d'improvisation - Ecole élémentaire	Salle des fêtes
Dim	17	Banquet du Club des aînés	Salle des fêtes
Sam	24	Repas Sainte Barbe - Amicale des Pompiers de Caulnes	Salle des fêtes
Lun	25	Concours de belote - Comité des fêtes	Salle des fêtes
Sam Dim	30 1er déc.	Théâtre - Troupe des Loufoques	Amphithéâtre du lycée agricole

DECEMBRE 2013

Dim	8	Marché de Noël - Amicale des parents d'élèves de Caulnes	Salle des fêtes
Mar	31	Réveillon de fin d'année - Comité des fêtes	Salle des fêtes

9 juillet "passage du Tour de France"

Un grand merci et félicitations aux commerçants, artisans et toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à l'animation de notre agglomération.



Les nombreux spectateurs ont beaucoup apprécié l'accueil qui leur a été réservé au cours de cette très belle journée qui restera gravée dans les mémoires.

14 juillet "Relais du Petit Poucet"



L'équipe de Caulnes remporte l'édition 2013 du "Relais du Petit Poucet"

L'organisation était confiée cette année à la Commune de Guitté et reviendra à la Commune de Plouasne pour l'édition 2014. L'équipe Caulnaise remercie le Comité des Fêtes et les commerçants-artisans de Caulnes pour leur participation publicitaire.

Les Associations de Caulnes

	Président	Coordonnées	
AMICALE DES CHASSEURS	Janick DUFFROS	La Houssais 02 96 83 81 22	CAULNES
AMICALE DES POMPIERS	Thierry VASSEUR	21, lotissement des Champs 02 96 88 70 68	CAULNES
LES PECHEURS DE LA HAUTE RANCE	Roger PIEDVACHE	39 bis, rue de la Gare 02 96 83 81 63	CAULNES
AMICALE DES PARENTS D'ELEVES	Karine MAILLARD	Le Temple 02 96 83 11 98	St JOUAN DE L'ISLE
LES P'TITS BREIZH DU 22	Nelly DEBUIRE	25, lot. des Champs 02 96 88 75 23	CAULNES
CLUB DES AINES	Régis DULAC	17, Rue du Bois 02 96 83 85 11	CAULNES
AMIS DU MARQUE PAGE	Pierre BELLICOURT	Les Landes 02 96 83 99 83	CAULNES
ANCIENS D'ALGERIE « FNACA »	Jean SÉROT	10, rue d'Yvignac la Tour 02 96 83 97 23	CAULNES
LES GAS DE LA RANCE	Marie-Paule GUILLEMOT	La Hublais 02 96 83 94 31	CAULNES
COMITE DES FETES	Paulette DUVAL	11, rue de Dinan 02 96 83 96 33	CAULNES
ASSOCIATION INTER-COMMUNALE DE DANSE	Carine BIZETTE	7, La Noé Moy 02 96 83 92 19	GUITTE
ATELIER DE MODELAGE-POTERIE	Michèle CUVILLIER	La Bellangerais 02 99 06 25 48	QUÉDILLAC
CLUB DE BADMINTON	Cyril LE MOAL	14, Résidence de la Vallée 02 96 88 74 26	CAULNES
CLUB DES CYCLOS	Christian CAJEAN	21, rue de la Chauvetais 02 96 83 90 11	CAULNES
CLUB DE FOOTBALL « Rance Football Club »	Sébastien MAILLARD	19, rue Anciennes Halles 06 62 68 06 41	St JOUAN DE L'ISLE
CLUB DE GYMNASTIQUE FEMININE	Patricia GODARD	Iffetz 02 96 83 11 94	PLUMAUGAT
CLUB DE TENNIS DE TABLE	Gisèle FROUGET	15, rue Théodore Botrel 02 22 13 11 67	BROONS
OFFICE INTERCOMMUNAL DES SPORTS	Dominique BRIAND	29, lot. des Champs 02 96 83 85 15	CAULNES
CLUB DE JUDO	Michel LEVREL	10, rue des Bleuets 02 96 84 72 94	BROONS
CLUB DE VOLLEY	Crystèle MIGNOT	Le Hirel 06 24 28 26 45	CAULNES
VARAP'RANCE Club d'escalade du Pays de Caulnes	Sophie LANGLAIS	Carvaguen 02 96 86 19 91	YVIGNAC-LA-TOUR
CAULNES SPORTS ÉVÈNEMENTS	Jean-Claude LEBOIS	La Thilbouvais 06 65 67 13 33	PLUMAUGAT
CLUB DE FLECHETTES « Korrigans Darts Club »	Stéphane PERRAULT	8, lot. du chêne Coché 02 96 84 89 50	TRÉMEUR
CLUB DES LOISIRS INFORMATIQUES	Eric de GAUDEMONT	12, rue de la Gare 02 96 83 89 62	CAULNES
CLUB DE THEATRE « La Compagnie du Delhir »	Eric de GAUDEMONT	12, rue de la Gare 02 96 83 89 62	CAULNES
CLUB DE THÉÂTRE « La Troupe des Loufoques »	Jean-Marie BASSET	2, Domaine de Merlin 06 86 52 50 09	ST-MÉEN LE GRAND
YOGA	Jacques BOSSARD	23, rue de Dinan 02 96 83 90 43	CAULNES

Le prochain bulletin municipal sera édité pour Noël.
Le dépôt des articles à insérer dans ce bulletin est à faire pour le 10 Décembre 2013, au plus tard.

